Commune d'

ARGENTRÉ-DU-PLESSIS

Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

N° 6.2.2 Plan des servitudes d'utilité publique

Échelle : 1/ 5 000
Date d'approbation du PLU : 08/11/2021

L'Atelier d'Ys
21 rue du Trèfle
35520 La Mézière
02.99.06.67.81

N

100 0 100 200 300 400 500
Mètres

Échelle: 1:5 000

SERVITUDES D'UTILITÉ PUBLIQUE

- A4 - Servitudes relatives aux terrains riverains de cours d'eau non domaniaux (tout le territoire communal)
- A5 - Servitudes pour la pose des canalisations publiques d'eau potable et d'assainissement (tout le territoire communal)
- AC1 - Servitude de protection des monuments historiques
- I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques
  - Ligne HTA aérienne
  - Ligne HTB
- PT2 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
- PT3 - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles de centres d'émission et de réception exploités par l'Etat
  (Pas de données SIG)
- T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer
- T7 - Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (tout le territoire communal)

Envoyé en préfecture le 10/11/2021
Reçu en préfecture le 10/11/2021
Affiché le
ID : 035-213500895-20211108-5021_1bis-DE